Envoyé en préfecture le 23/09/2024
Reçu en préfecture le 23/09/2024
Publié le 24/09/2024
ID : 007-210703286-20240912-00409204-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

Vagnas
en Ardèche méridionale

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VAGNAS

DATE DE SEANCE 12 Septembre 2024	Le douze septembre deux mille vingt quatre à 18H00, les membres du conseil municipal de la commune de VAGNAS se sont réunis, à la mairie en vertu de l'article I2121-18 du CGCT, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.
DATE DE CONVOCATION 05 septembre 2024	
EN EXERCICE 11 PRESENTS 9 ABSENTS 2 PROCURATIONS 2 VOTANTS 11	PRESENTS : Monique MULARONI, Christine EYBALIN, Michel FAILLA, Régine LAIGNEL, Jérôme ROUX, Christine BUISSON, Florent TRITTO, Bernard SCHAECK, Louise LACOSTE ABSENTS : Hubert MARTIN a donné procuration à Michel FAILLA, Josiane BOUNIOL a donné procuration à Louise LACOSTE SECRETAIRE DE SEANCE : Louise LACOSTE
N° DE DELIBERATION 004-09-2024	

OBJET AIDE A LA CANTINE SCOLAIRE

L'Adjointe aux Affaires Scolaires explique au Conseil Municipal que deux familles résidant sur la commune de VAGNAS, peuvent bénéficier d'une aide de la mairie à hauteur de 1,50€ pour le repas de la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition

11	VOIX POUR
0	VOIX CONTRE :
0	ABSTENTION :

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Louise LACOSTE

MAIRIE de VAGNAS (Ardèche)

Le Maire,

Monique MULARONI

Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon par voie postale (palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Vagnas
Utilisateur : MULARONI Monique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**00409204**
Objet :	**AIDE A LA CANTINE SCOLAIRE**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	007-210703286-20240912-00409204-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 007-210703286-20240912-00409204-DE-1-1_0.xml	text/xml	844 o
Document principal (Délibération) Nom original : 004-09-2024 AIDE A LA CANTINE.pdf Nom métier : 99_DE-007-210703286-20240912-00409204-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	502.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 septembre 2024 à 15h30min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 septembre 2024 à 15h30min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 septembre 2024 à 15h30min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 septembre 2024 à 15h30min31s	Reçu par le MI le 2024-09-23